

GMG NEWS

Le Bulletin d'information sur la gestion des zones industrielles en Tunisie

N° 8 Septembre 2009

Renforcement des capacités des zones industrielles : Sortie de la deuxième promotion des « gedzistes »

Tenue le 18 Juin 2009 à l'hôtel « la Kasbah » à Kairouan, la journée publique organisée par le projet RECAPZI de la GTZ était l'occasion pour exposer les résultats de la formation conseil en matière de Gestion Durable des Zones Industrielles dont ont bénéficié les cinq directeurs de GMG de zones industrielles du centre de pays (GMG Kairouan ; GMG Sousse ; GMG Monastir ; GMG Kasserine et GMG Bouargoub).

L'événement qui a suscité l'intérêt des médias écrits et télévisé a été couronné par la remise des attestations de participation aux directeurs et présidents des GMGs participants.

Dans le cadre de cette formation, les GMG participants ont pu réaliser des mesures avec des bénéficiaires économiques, environnementaux et organisationnelles dans leurs zones, entre autres les suivantes :

1/- Relance du GMG Kairouan en le rendant fonctionnel (organisation d'une Assemblée Générale, aménagement d'un bureau à l'UTICA de Kairouan, désignation de directeur,,,,).



Réunion du Conseil d'Administration du 11 Juin 2009

2/- Réaménagement de l'entrée de la zone industrielle de Kairouan en la rendant plus accueillante,

3/- Mise en place d'un système de communication avec les entreprises par des réunions ciblées pour le GMG Kairouan (visite périodique aux entreprises, organisation de table rondes sur sujets divers, coopération avec UTICA,..etc).

4/- Zone plus sécurisée par un système d'alerte sonore et visuel pilote» pour le GMG Sousse.



Gyrophare installé sur le toit du siège du GMG Sousse

5/- Suivi amélioré des chantiers par l'obligation des clôtures des zones concernées par les travaux dans la zone industrielle Sidi Abdelhamid de Sousse.

6/- Elimination des décharges sauvages par la clôture des terrains non bâtis dans la zone Sidi Abdelhamid de Sousse.

7/- Renforcement de l'efficacité du Directeur par l'acquisition des outils de travail pour le GMG Monastir (Achat d'ordinateur portable, mobylette, caméra,, etc),



La mobylette a beaucoup facilité le déplacement du Directeur

8/- Meilleure visibilité du GMG à travers un contact continu et des notes d'information avec les entreprises à Monastir,

9/- Mobilisation de tous les acteurs pour la campagne de propreté à Monastir (demande à la Municipalité de punir les pollueurs, appel aux propriétaires de clôturer les terrains non bâtis,..etc.)

10/- Relance du GMG Kasserine en le rendant fonctionnel (Assemblée Générale avec quorum, budget initial,...)

11/- Amélioration des services du GMG Kasserine par le recrutement d'un Directeur et d'un agent de nettoyage.



Trottoirs revêtus en marbre à Kasserine

13/- Aménagement d'un siège pour le GMG Bouargoub.

12/- Prévention des inondations par la maintenance du réseau des eaux pluviales de la zone industrielle de Bouargoub



Beau bureau pour le Directeur du GMG Bouargoub

Monastir : Assemblée Générale du GMG

Sous l'égide du Délégué économique de Monastir, le GMG Monastir a tenu son assemblée Générale Ordinaire le 24 Juillet 2009 au siège de la Municipalité de Monastir.

En plus de l'approbation des rapports moral et financiers relatifs à l'exercice 2008, l'Assemblée Générale du GMG a décidé notamment :

La réhabilitation de la zone des petits métiers couvrant une superficie de 17 Ha et l'augmentation de 50 millimes de la cotisation aux frais de maintenance et de gestion de la zone.



Photo prise à la zone des petits métiers

Municipalité de Tunis : « La gestion des eaux pluviales est du ressort de l'ONAS »

Répondant aux questions des journalistes à propos de la stagnation des eaux pluviales dans la capitale, M. Abbas Mohsen, Président de la Municipalité de Tunis a précisé que l'entretien du réseau des eaux pluviales est du ressort de l'Office de l'Assainissement vu qu'il dispose des moyens appropriés pour cette mission. Il a rappelé qu'avec la création de l'ONAS en 1974, les Municipalités ont remis les équipements d'assainissement à leurs dispositions à l'ONAS qui a été appelé à assurer cette tâche. Mais en 1993, l'ONAS s'est dégagé de cette mission pour les régions où les réseaux des eaux pluviales et usées sont séparés.

Par ailleurs et lors de la même conférence de presse, M. Mohsen a indiqué que parmi les 640 terrains nus relevant de la Municipalité de Tunis, 420 ont été clôturés dont 50 clôtures ont été réalisées par la Municipalité.

Source : Journal Essahafa du 21 Février 2009

Béja Nord : Aménagement d'une nouvelle zone industrielle

Prochamment les travaux d'aménagement de la nouvelle zone industrielle «Bouteffaha» sur une superficie de 35 ha, vont démarrer à Béja nord.

Ces travaux, portent sur la création d'un réseau routier interne, la connexion de la zone aux différents réseaux de communication, d'éclairage, d'assainissement et d'eau potable.

Le plan d'aménagement détaillé de cette zone ainsi que celui de la zone industrielle « Hinchir Boumous » de la délégation du Medjez El Bab, ont été approuvés lors de la deuxième réunion du Conseil Régional de Développement de Béja.

Source : Journal l'Expert du 03 Août 2009

Ben Arous : Journée sur les dangers industriels

« Se prémunir contre les dangers industriels dans les entreprises économiques » tel était le thème de la journée d'étude organisée par le Gouvernorat de Ben Arous le Mercredi 12 Août 2009.

M. Faeiz AYED, Gouverneur de Ben Arous a indiqué qu'en 2006, 21 entreprises ont été victimes des incendies, en 2007, 39 entreprises affectées et en 2009, 32 entreprises.

Il a insisté sur le renforcement des capacités des responsables de sécurité au sein des entreprises et l'enlèvement des mauvaises herbes considérées comme source d'incendie.

M. Mohamed Gharsallah Sous Directeur à la Direction de la sécurité industrielle du MIEPME a attribué l'augmentation des risques industriels à la diversification des systèmes de productions et l'utilisation des technologies complexes en plus de la diversification des produits chimiques et leurs stockages en quantité importante.

Il a attiré l'attention sur la nécessité des contrôles réguliers des équipements, des installations de gaz et des moyens de transport des matières dangereuses.

Source : Journal les annonces du 14 Août 2009

@ Pour réagir à ces informations, veuillez
écrire à : gmgksarsaid@hexabyte.tn